



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : MILLET Pierre-Jean  
Téléphone : 02 41 23 47 15  
Mail : pj.millet@inao.gouv.fr

V/Réf :  
Affaire suivie par : Vallées du Haut Anjou

N/Réf : AVI\_CC\_Chenillé\_180723

Objet : projet de carte communale  
Commune de Chenillé-Champteussé

La Directrice de l'INAO  
à  
Monsieur

Place Charles de Gaulle  
49220 Le Lion d'Angers

Angers, le 18 juillet 2023

Par courrier reçu le 02 juin 2023, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis le projet de carte communale sur la commune de Chenillé-Champteussé.

La commune de Chenillé-Champteussé est située dans l'aire géographique de l'AOC/AOP "Maine-Anjou". Elle appartient également aux aires de production des IGP "Bœuf du Maine", "Volailles d'Ancenis", "Volailles de Loué-11-04-2022", "Volailles du Maine", "Cidre de Bretagne ou Cidre breton", "Œufs de Loué", "Oie d'Anjou", "Val de Loire".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO  
et par délégation,  
La Déléguée Territoriale

Fabienne Poupard

INAO

16 rue du Clon  
49000 ANGERS  
02 41 87 33 36  
inao-angers@inao.gouv.fr  
www.inao.gouv.fr